Topclear

FICHE TECHNIQUE

INFORMATION PRODUIT	
Catégorie	Nettoyant pour enlever les revêtements d'ombrage.
Description	Topclear est le nettoyant qui permet d'éliminer efficacement les revêtements d'ombrage amovibles Sudlac. Avec Topclear, les cultivateurs ont un contrôle total lorsqu'ils enlèvent le revêtement de leur serre. Pour enlever Optifuse et Optifuse IR, une version spéciale de Topclear est nécessaire : Topclear Fuse
Propriétés	• Facile d'utilisation • Dilution avec de l'eau • S'applique par temps sec • Pour tous les types de serres
Usage recommandé	Pour l'élimination des revêtements d'ombrage Sudlac
Surface conseillée	Convient pour le verre, l'acrylate, le polycarbonate et les films plastiques
Utilisateurs identifiés	Industriel – Réservé à un usage professionnel

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	
Aspect physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
pH	13
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Propriétés explosives	Aucune
Densité	1,1 g/cm3
Viscosité	1600 mPa·s Brookfield, 5 rpm, 20 °C
Réglementation de transport (ADR, RID, IMDG, IATA, IDN)	Oui, classe ADR : 8, groupe : III

CONDITIONS DE STOCKAGE	
Conditionnement	Bidon de 20 l 1 palette contient 48 bidons
Durée de conservation	Les conditionnements non ouverts ont une durée de conservation de 3 ans. Conserver uniquement dans le conditionnement d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Les produits doivent être protégés contre le gel (au-dessus de 5 °C) et contre la surchauffe (au-dessus de 35 °C)

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954

Topclear

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI	
Préparation	Agitez vigoureusement les bidons avant utilisation. Vérifiez si le réseau de distribution d'eau et l'environnement conviennent au flux d'entrée de Topclear pour revêtements diffus. Il est préférable de fermer l'entrée du bassin d'irrigation dès le début de l'application jusqu'à ce que le produit d'ombrage soit éliminé. Remarque : Les matériaux de toitures de serre standards ne seront pas endommagés par le Topclear pour revêtements diffus. Pour les matériaux de toitures de serre traités (verre diffus, revêtements AR), veuillez contacter votre fournisseur de verre.
Conditions météorologiques	• Pulvérisez la solution uniformément sur une surface sèche de la serre par temps sec et à une température minimale de 5°C. • Une vitesse du vent inférieure à 2 m/s (7 km/h) • Pour un séchage rapide : humidité relative (HR) < 90 % • N'appliquez pas Topclear sur une surface humide ou sous la pluie, car il faut au moins 20 minutes pour qu'il réagisse avec le revêtement.
Équipements	L'application doit être effectuée par pulvérisation du liquide sur la surface : • Avec un pulvérisateur • À la main avec un pistolet pulvérisateur • Par hélicoptère
Protection personnelle	• Lunettes de protection • Gants de protection • Vêtements de protection
Dilution	Pulvériser au moins 240 l Topclear pour revêtements diffus par hectare, dilué avec 1,260 ou 1,760 litre d'eau selon la méthode d'application, en remuant sans cesse.
Application	Appliquez uniformément Topclear pour revêtements diffus sur la surface de la serre sèche et laissez tremper pendant au moins 15 minutes avant de brosser. Ou appliquez Topclear pour revêtements diffus lorsque de fortes précipitations sont prévues dans les deux jours. La pluie éliminera alors le revêtement. Assurez-vous que la totalité du revêtement ait été humidifié. Les endroits non humidifiés ne seront pas nettoyés. Remarque : Utiliser des sprinklers de refroidissement sur le toit pourrait causer des problèmes d'élimination. Ne pas utiliser de sprinklers sur le toit pour rincer. Ne pas utiliser d'autres agents nettoyants pour éliminer les revêtements Sudlac.

ENVIRONNEMENT	
Précautions environnementales	Diluez toujours les produits avec la bonne quantité d'eau avant de les utiliser, et les rincer avec une grande quantité d'eau. Éliminez de manière sécurisée, conformément aux réglementations locales/nationales. Évitez la décoloration visuelle (temporaire et inoffensive) de l'eau en : • Éliminant dans une grande rivière avec une capacité suffisante et un débit suffisant. • Vidangeant le tuyau sous la ligne de flottaison. (un point de rejet au-dessus de la ligne de flottaison peut provoquer de la mousse) Si l'eau de nettoyage est collectée et réutilisée : l'installation doit être dotée de compartiments séparés, car les restes du revêtement et du nettoyant ont besoin de temps pour se déposer. Vérifiez l'employabilité de l'eau d'irrigation dans le bassin après le nettoyage.

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954